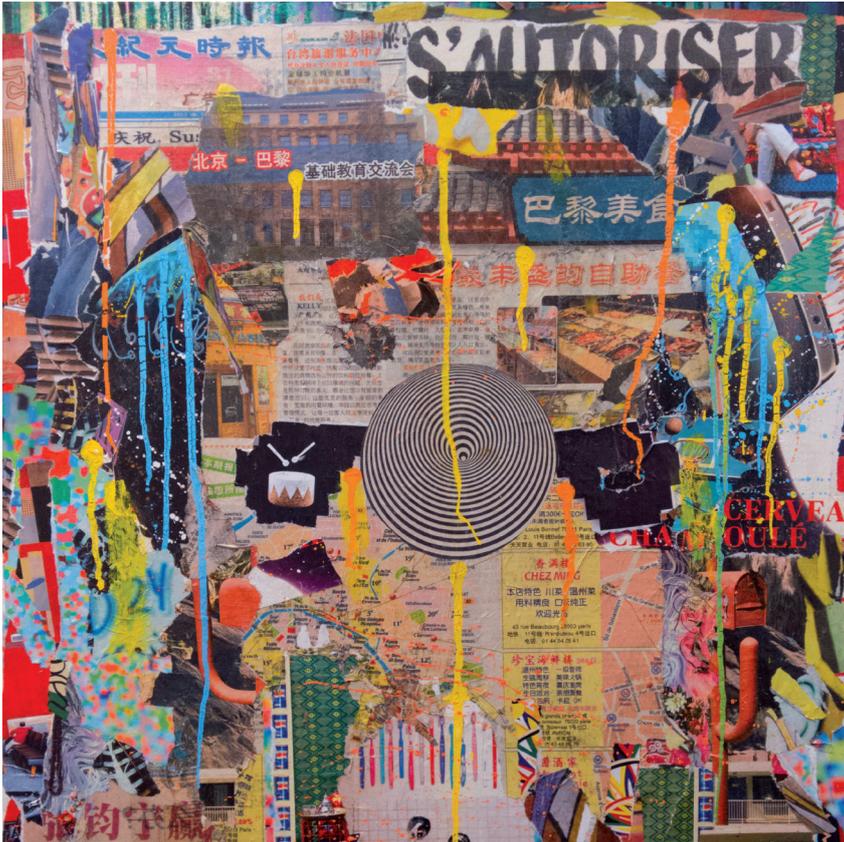


Patrick Pharo

Ancien directeur de recherche au CERSES
Ancien directeur du CERSES (Centre de Recherche Sens Ethique Société)
Paris

Entretien avec Patrick Pharo, sociologue et philosophe



La sociologie morale telle que je la conçois est une sociologie qui s'intéresse aux idées morales et philosophiques que se font les gens ordinaires au sujet de leurs propres vies. On étudie une pratique à partir de ce que pensent les intéressés, et pas seulement à partir des cogitations du chercheur. Ce qui implique de faire des enquêtes ou de rassembler des documents sociaux significatifs, comme je le fais depuis quelques années autour du cinéma qui est devenu aujourd'hui, en tant que fenêtre sur le monde social, ma principale source de données.

Je me suis intéressé à la question des addictions en explorant le volet théorique de la sociologie morale qui porte sur le sens et les motifs des actions sociales. Les recherches dans ce domaine ont souvent privilégié les questions de rationalité au détriment de celles de sentiment. Je me suis centré au contraire sur la question du plaisir parce que je pense que ce qui motive une action c'est toujours l'attente d'un plaisir ou d'une « récompense », ou au moins la cessation ou l'évitement d'une douleur – si on se place dans la perspective des épicuriens.

Rhizome : *On rapproche souvent les problématiques liées à la consommation de drogues à celles de l'addiction. Que recouvre le concept d'addiction ? Il y a-t-il un enjeu à distinguer les deux ?*

Patrick Pharo : C'est l'Association américaine de psychiatrie qui, depuis le DSM V, fait elle-même le rapprochement entre troubles liés à une substance et troubles addictifs, dans lesquels elle inclut le jeu pathologique, qui est une addiction sans substance. Le fait est que tous les plaisirs intenses, avec ou sans substance, peuvent donner lieu à des dérèglements addictifs, sous forme de craving (désir impérieux de consommer), d'usage compulsif, de tolérance, du syndrome de sevrage, d'obnubilation sur l'objet, de conséquences négatives pour soi-même et pour les autres...

Ceci étant, lorsqu'on discute le volet juridico-politique, il vaut sans doute mieux distinguer les troubles liés à l'usage de drogues des addictions en général, car ce n'est pas l'addiction aux écrans, aux achats ou à l'argent qui est punie par la loi, mais seulement l'addiction à certaines substances.

En revanche, lorsqu'on prend en compte le volet anthropologique, la notion d'addiction permet de faire ressortir une triple continuité : entre l'usage des drogues et celui des plaisirs sans drogue, dont les neurosciences ont montré qu'ils agissent sur les mêmes circuits de la récompense ; entre les dérèglements addictifs et les plaisirs ordinaires, dont les premiers ne sont qu'un emballement malheureux ; et enfin entre les « drogués » ou les « toxicos » et l'humanité commune dont ils partagent la même appétence aux plaisirs, malgré la stigmatisation dont ils font l'objet.

Rhizome : *Pourquoi est-on amené à prendre des drogues ? Comment devient-on dépendant ? Qu'avez-vous pu constater de « commun » dans vos enquêtes quant au parcours des consommateurs de drogue ?*

Patrick Pharo : Les enquêtes que j'ai menées auprès de personnes essayant d'arrêter une consommation sévère d'héroïne, cocaïne ou alcool, fait ressortir un sentiment commun : celui d'avoir été piégé par des produits dans un parcours qui visait d'autres fins, en particulier la fête et les intensités de vie, ou alors la sédation d'une douleur personnelle. Ces personnes considèrent leurs propres cas comme des accidents de parcours sur lesquels elles élaborent des explications philosophiques ou sociologiques autour de thèmes comme l'exercice de la liberté, le choix de prendre ou non certains risques, les mimétismes sociaux, les vulnérabilités individuelles, les régimes de la volonté, le sens de la fête, les nuisances à soi-même ou à autrui, le rapport à la loi...

Le but de la sociologie morale n'est pas de trancher entre toutes ces explications mais plutôt de mieux élaborer certaines d'entre elles. Par exemple, les drogués sont réputés « faibles de volonté » ou « akratiques » (suivant une notion empruntée à Aristote) parce qu'ils cherchent de l'aide au moment où ils se sentent dépassés par leur consommation. Or, dans mes

enquêtes, beaucoup ont souligné la dimension de choix en début de parcours et le fait que pendant un bon moment, voire tout le temps pour ceux qui ne vont jamais se faire soigner, ils y allaient « de bon cœur » et sans état d'âme. Ce qui illustrerait plutôt une autre notion aristotélicienne, celle d'akolasia (auto-indulgence), qu'on pourrait d'ailleurs appliquer à beaucoup de pratiques sociales gratifiantes, comme par exemple gagner de l'argent ou avoir des relations sexuelles, qui peuvent elles aussi donner lieu à des emballements addictifs.

Rhizome : *Quels rapports entre risques et plaisirs ? Peut-on prendre plaisir sans prendre de risques ?*

Patrick Pharo : Suivant les psychologues évolutionnistes, les activités qui auraient donné lieu au développement ancestral des circuits neurologiques de la récompense et de l'appétence au plaisir seraient liées principalement à la sexualité et à l'attachement parental. Il s'agit là en effet d'activités à haut risque, puisque le prétendant ou le petit court toujours le risque de ne pas être choisi par le partenaire ou le parent, avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur la transmission de ses caractères. On trouve dans la passion et l'attachement amoureux un effet transculturel majeur de ces dispositions « évolutionnaires », qui illustre très bien l'association quasi-nécessaire du plaisir intense avec le risque et les extrêmes, dont l'usage des drogues n'est qu'une des manifestations. Rien n'exclut cependant que certains plaisirs soient finalement sans dommage, sinon sans aucun risque, qu'il s'agisse d'amour ou de drogue.

Rhizome : *Comment analysez-vous le développement des dispositifs de réduction des risques en France ?*

Patrick Pharo : L'indiscutable bienfait apporté par les politiques de réduction des risques est lié historiquement à un consensus utilitariste, qui a permis en effet de diminuer la somme des dommages sur le plan notamment des maladies transmissibles ou des décès liés à l'usage des drogues. Mais d'autres dommages comme la répression des usagers n'ont pas été concernés par cette politique, ce qui rend nécessaires de nouvelles politiques qui, tout en s'inscrivant dans les choix pragmatiques antérieurs, associeraient la réduction des risques à une reconnaissance de la liberté de chacun à faire tous les choix de vie et de pratiques qui ne concernent que lui-même.

Rhizome : *Vous affirmez qu'il faudrait « revenir à un strict libéralisme pour ce qui est de l'appréciation individuelle des conduites et renforcer au contraire le sens de la responsabilité publique pour accompagner des personnes dont le libre choix initial s'est heurté à la mauvaise fortune de leurs propres dispositions ou des circonstances sociales »¹. Comment la puissance publique peut-elle concilier visée libérale, libre choix de ses consommations, et logique de santé publique ?*

Patrick Pharo : À quelques exceptions près, comme le cannabis, les produits interdits sont réellement dangereux, tandis que ceux qui n'ont pas été interdits étaient trop enracinés ou trop bien protégés par des lobbies pour l'être. Toute la difficulté est de pouvoir réguler l'usage des drogues en tenant compte à la fois de ces dangers réels et de la liberté individuelle à consommer et à prendre des risques.

Comme me le disait un usager, l'héroïne n'est pas un produit anodin qu'on pourrait mettre en vente libre au bureau de tabac ou dont on pourrait conseiller l'usage à ses enfants. Mais, d'un autre côté il est complètement illusoire d'espérer tarir l'offre des drogues classiques et surtout nouvelles. La seule issue serait l'apprentissage d'une culture personnelle

du plaisir et de la liberté dont les professionnels de santé mentale devraient être partie prenante.

Quant à l'aspect juridique, une solution serait peut-être de rapprocher entre elles les législations des drogues licites et illicites, en ne facilitant l'accès à aucune d'entre elles, mais en laissant la liberté d'en user, de préférence sous les formes les moins agressives (sur le modèle de l'ancien vin Mariani ou des préparations à base d'opium).

Rhizome : *Comment expliquer l'augmentation des problématiques d'addiction dans nos sociétés « modernes » ?*

Patrick Pharo : Il faudrait, je crois, essayer de penser les problèmes de la dépendance individuelle ou collective à la conjonction de deux phénomènes congruents : une constitution anthropologique qui prédispose les humains à rechercher des récompenses, et un contexte sociologique d'inflation des offres inhérent à la logique économique du capitalisme qui, en stimulant sans cesse le désir des consommateurs, facilite les addictions individuelles et collectives.

Il existe probablement peu de limite naturelle à la recherche de jouissances, car l'histoire ancestrale dont sont issus les dispositifs neuropsychologiques des humains a été confrontée plus souvent au manque qu'à l'excès, les préparant davantage à la pénurie qu'à la pléthore. Au contraire, l'économie capitaliste a dû son succès à sa capacité à stimuler sans cesse les structures hédoniques de la personnalité humaine avec de nouvelles offres technologiques et marchandes. Il est possible cependant que cette affinité élective trouve aujourd'hui ses limites dans les dégâts sociaux et environnementaux qui en découlent.

Les addictions individuelles auxquelles sont confrontés les soignants sont étroitement liées aux addictions collectives de la consommation de masse ou de la recherche d'argent et de succès, ce qui ne facilite pas leur tâche. Il leur faut en effet éduquer des sujets à la culture du plaisir et de la liberté dans un contexte socio-économique qui ne cesse au contraire de manipuler le plaisir et la liberté de chacun.

Rhizome : *Que pensez-vous des politiques de prohibition ?*

Patrick Pharo : De l'avis d'une majorité de chercheurs et d'intervenants (mais seulement d'une minorité de politiques), elles sont injustes, inefficaces et dangereuses pour la cohésion sociale. Je partage ce point de vue en soulignant aussi qu'elles portent atteinte à un principe de liberté individuelle inscrit dans la Déclaration des droits de l'homme de 1789.

Dire cependant cela ne suffit pas si l'on ne s'interroge pas sur les raisons de ces politiques qui tiennent moins, à mon avis, à des verrous moraux sur le plaisir, qu'à un souci prophylactique que la médecine et la pharmacie n'ont cessé de développer depuis le début du 20^e siècle. S'agissant des drogues « dures », comme l'héroïne ou l'alcool, ce souci est loin d'être absurde, mais c'est la forme de la prophylaxie qui risque de rester inadaptée, tant qu'elle ne reconnaît pas la propension humaine à « vivre intensément » et « jouir sans entraves » – pour reprendre des mots d'ordre de Mai 68. Les alcooliques et narcotiques anonymes recommandent de « surrender » (capituler) devant leur désir pour essayer de devenir abstinents. C'est ce que devrait faire la société toute entière, non pas pour devenir abstinente, mais pour être moins incohérente dans sa gestion des plaisirs, stimulant les uns tout en réprimant les autres.

¹ Pharo, P. (2014). La dépendance aux drogues à l'âge libéral. *La Vie des idées*. <http://www.laviedesidees.fr/La-dependance-aux-drogues-a-l-age.html>